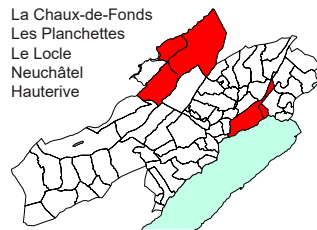
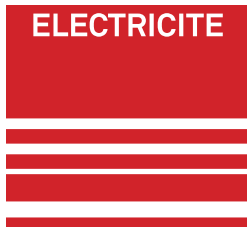


REPRISE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE D'ORIGINE **RENOUVELABLE** / (**P ≤ 30 kVA**)

<u>ENERGIE</u>	Prix de l'énergie reprise par Viteos (P ≤ 30 kVA)			TVA exclue	TVA 7.7% incluse*
	E-E-PI	Heures pleines (HP/HC)	CHF/kWh	0.04919	0.05298
<u>GARANTIE D'ORIGINE</u>	Prix de la garantie d'origine pour la plus-value écologique reprise par Viteos (2 < P ≤ 30 kVA)			TVA exclue	TVA 7.7% incluse*
	E-Q-PI30-	Heures pleines (HP/HC)	CHF/kWh	0.05500	0.05924
<u>Prix intégré pour info</u>	Prix de reprise comprenant l'énergie et la garantie d'origine (2 < P ≤ 30 kVA)			TVA exclue	TVA 7.7% incluse*
		Heures pleines (HP/HC)	CHF/kWh	0.10419	0.11222

* prix arrondis à titre indicatif

<u>REGLES</u>		
	Comptage avec courbe de charge	Pour les installations dont P > 30 kVA, le comptage est obligatoirement équipé de la mesure de la courbe de charge. Pour des installations jusqu'à 30 kVA inclus, la pose d'un compteur à courbe de charge est optionnelle.
	Plus-value écologique de l'énergie	La plus-value écologique comprend les certificats de garantie d'origine (GO) établis par Pronovo pour chaque kilowattheure d'électricité produit. La GO est découplée du flux d'électricité physique et est négociée séparément comme un certificat de labellisation. Seules les garanties d'origines effectivement livrées à Viteos sur son compte négociant Pronovo sont rémunérées.
	Exception	Les installations dont la puissance est inférieure à 2 kVA (P < 2 kVA), ne peuvent émettre de garanties d'origine. En conséquence, ces installations ne sont pas rémunérées pour la plus-value écologique. Seule l'énergie est rémunérée par Viteos.

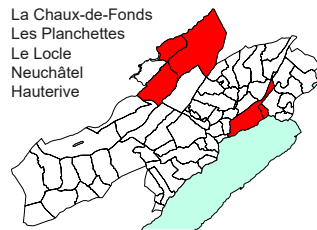
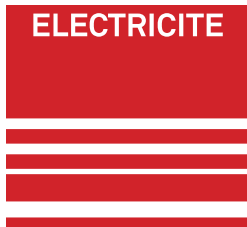


REPRISE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE D'ORIGINE **RENOUVELABLE** / (< P 30-100 kVA)

<u>ENERGIE</u>	Prix de l'énergie reprise par Viteos (< P 30-100 kVA)			TVA exclue	TVA 7.7% incluse*
	E-E-PI	Heures pleines (HP/HC)	CHF/kWh	0.04919	0.05298
<u>GARANTIE D'ORIGINE</u>	Prix de la garantie d'origine pour la plus-value écologique reprise par Viteos (2 < P 30-100 kVA)			TVA exclue	TVA 7.7% incluse*
	E-Q-PI30-	Heures pleines (HP/HC)	CHF/kWh	0.03500	0.03770
<u>Prix intégré pour info</u>	Prix de reprise comprenant l'énergie et la garantie d'origine (30-100 kVA)			TVA exclue	TVA 7.7% incluse*
		Heures pleines (HP/HC)	CHF/kWh	0.08419	0.09068

* prix arrondis à titre indicatif

<u>REGLES</u>		
	Comptage avec courbe de charge	Pour les installations dont P > 30 kVA, le comptage est obligatoirement équipé de la mesure de la courbe de charge. Pour des installations jusqu'à 30 kVA inclus, la pose d'un compteur à courbe de charge est optionnelle.
	Plus-value écologique de l'énergie	La plus-value écologique comprend les certificats de garantie d'origine (GO) établis par Pronovo pour chaque kilowattheure d'électricité produit. La GO est découplée du flux d'électricité physique et est négociée séparément comme un certificat de labellisation. Seules les garanties d'origines effectivement livrées à Viteos sur son compte négociant Pronovo sont rémunérées.
	Exception	Les installations dont la puissance est inférieure à 2 kVA (P < 2 kVA), ne peuvent émettre de garanties d'origine. En conséquence, ces installations ne sont pas rémunérées pour la plus-value écologique. Seule l'énergie est rémunérée par Viteos.



REPRISE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE D'ORIGINE **RENOUVELABLE** / (> P 100 kVA)

<u>ENERGIE</u>	Prix de l'énergie reprise par Viteos (> P 100 kVA)			TVA exclue	TVA 7.7% incluse*
E-E-PI	Heures pleines (HP/HC)	CHF/kWh	0.04919	0.05298	
<u>GARANTIE D'ORIGINE</u>	Prix de la garantie d'origine pour la plus-value écologique reprise par Viteos (2 > P 100 kVA)			TVA exclue	TVA 7.7% incluse*
E-Q-PI30-	Heures pleines (HP/HC)	CHF/kWh	0.02500	0.02693	
<u>Prix intégré pour info</u>	Prix de reprise comprenant l'énergie et la garantie d'origine (> P 100 kVA)			TVA exclue	TVA 7.7% incluse*
	Heures pleines (HP/HC)	CHF/kWh	0.07419	0.07991	

* prix arrondis à titre indicatif

<u>REGLES</u>		
Comptage avec courbe de charge		Pour les installations dont P > 30 kVA, le comptage est obligatoirement équipé de la mesure de la courbe de charge. Pour des installations jusqu'à 30 kVA inclus, la pose d'un compteur à courbe de charge est optionnelle.
Etablissement d'un contrat		Cette fiche tarifaire s'applique uniquement aux installations ayant une puissance inférieure à 1 MW. Pour toute installation ayant une puissance au-delà de 1 MW, un tarif de reprise doit être demandé à Viteos.
Plus-value écologique de l'énergie		La plus-value écologique comprend les certificats de garantie d'origine (GO) établis par Pronovo pour chaque kilowattheure d'électricité produit. La GO est découplée du flux d'électricité physique et est négociée séparément comme un certificat de labellisation. Seules les garanties d'origines effectivement livrées à Viteos sur son compte négociant Pronovo sont rémunérées.
Exception		Les installations dont la puissance est inférieure à 2 kVA (P < 2 kVA), ne peuvent émettre de garanties d'origine. En conséquence, ces installations ne sont pas rémunérées pour la plus-value écologique. Seule l'énergie est rémunérée par Viteos.